

**ADEMI PESAGE**

Rue Ampère
Zone Industrielle la Bergerie
49280 LA SEGUINIÈRE

est accrédité
is accredited

par la section Inspection
by Inspection section

selon la norme et les règles d'application du Cofrac
sous le numéro

in compliance with standard and the Cofrac rules
of application under n°

3-1471

en tant qu'organisme d'inspection de type C
as a type C inspection body

Les activités couvertes et la validité de l'accréditation ainsi que les implantations géographiques concernées sont précisées dans l'attestation en vigueur qui lui a été délivrée (visible sur www.cofrac.fr).

Durant cette période, l'organisme s'engage à respecter à tout moment les exigences de l'accréditation.

The activities covered, the validity of accreditation as well as concerned geographical units are stipulated in the accreditation certificate in force which has been issued with it (visible on www.cofrac.fr).
During this period, the organisation undertakes to abide at all times by the requirements of the accreditation.

Le Directeur Général
General Director

Bernard DOROSZCZUK

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-1471 rév. 6**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**ADEMI PESAGE
ZI DE LA BERGERIE
RUE GUTENBERG
49280 LA SEGUINIÈRE
SIREN : 395056310**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

METROLOGIE LEGALE / LEGAL METROLOGY

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1471 rév. 6

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date : 17/10/2022*

Date de fin de validité / *Expiry date : 31/05/2026*

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement - Transport -
Métrologie Légale,
Pole manager - Environment - Transport - Legal Metrology,

Hélène GIBIERGE

Validé par Hélène GIBIERGE le 17/10/2022

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1471 Rév. 5.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1471 Rév. 5.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

Section Inspection

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1471 rév. 6

Organisme d'inspection accrédité :

ADEMI PESAGE
ZI DE LA BERGERIE
RUE GUTENBERG
49280 LA SEGUINIÈRE

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation en vigueur :

18 - METROLOGIE LEGALE / 18.1 - Pesage /		
18.1.5 - Prestations d'organisme agréé pour la vérification périodique des Instruments de Pesage à Fonctionnement Non Automatique (IPFNA) #		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
18.1.5a	Vérification périodique des IPFNA de classe I de 0 à 3 kg	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 26 mai 2004 modifié et décision du 13 juillet 2009 fixant certaines modalités du contrôle métrologique des IPFNA Procédure interne Pour chaque classe de précision les portées maximales par implantation sont disponibles auprès de l'organisme
18.1.5b	Vérification périodique des IPFNA de classe II de 0 à 71 kg	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 26 mai 2004 modifié et décision du 13 juillet 2009 fixant certaines modalités du contrôle métrologique des IPFNA Procédure interne Pour chaque classe de précision les portées maximales par implantation sont disponibles auprès de l'organisme

18.1.5c	Vérification périodique des IPFNA de classe III de 0 à 150 t	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 26 mai 2004 modifié et décision du 13 juillet 2009 fixant certaines modalités du contrôle métrologique des IPFNA Procédure interne Pour chaque classe de précision les portées maximales par implantation sont disponibles auprès de l'organisme
18.1.5d	Vérification périodique des IPFNA de classe III de 0 à 150 t	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 26 mai 2004 modifié et décision du 13 juillet 2009 fixant certaines modalités du contrôle métrologique des IPFNA Procédure interne Pour chaque classe de précision les portées maximales par implantation sont disponibles auprès de l'organisme

18 - METROLOGIE LEGALE / 18.1 - Pesage /

18.1.6 - Prestations d'organisme agréé pour la vérification périodique des Instruments de Pesage à Fonctionnement Automatique (IPFA) #

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
18.1.6a	Vérification périodique de Trieur-étiqueteur à fonctionnement automatique Classes de précision : X(x), XI(x), XII(x), XIII(x), XIII(x), Y(I), Y(II), Y(a), Y(b)	Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 10 janvier 2006 fixant certaines modalités du contrôle métrologique des IPFA Procédure interne

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITE(S) REALISEE(S)
ADEMI PESAGE - Agence de Nantes	ZAC DU TAILLIS 44840 LES SORINIERES	02 41 56 08 84	18.1.5a,18.1.5b,18.1.5c,18.1.5d
ADEMI PESAGE - Siège	ZI DE LA BERGERIE RUE GUTENBERG 49280 LA SEGUINIÈRE	02 41 56 08 84	Toutes activités
ADEMI PESAGE AQUITAINE - Agence d'Aquitaine	9 CHE DE LA VIEILLE FERME 33650 MARTILLAC	05 56 87 95 22	18.1.5a,18.1.5b,18.1.5c,18.1.5d
ADEMI PESAGE BRETAGNE - Agence de Rennes	ZA LE CHENE VERT 15 RUE DE LA HAIE DE TERRE 35650 LE RHEU	02 99 52 26 35	18.1.5a,18.1.5b,18.1.5c,18.1.5d
ADEMI PESAGE CHOLET - Agence de Cholet	ZI DE LA BERGERIE RUE GUTENBERG 49280 LA SEGUINIÈRE	02 41 56 86 38	18.1.5a,18.1.5b,18.1.5c,18.1.5d
ADEMI PESAGE LA ROCHE SUR YON - Agence de la Roche sur Yon	VENDEOPOLE VENDEE CENTRE 3 RUE DES OUCHELINIÈRES 85480 BOURNEZEAU	02 51 07 67 87	18.1.5a,18.1.5b,18.1.5c,18.1.5d

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITE(S) REALISEE(S)
ADEMI PESAGE LE MANS - Agence du Mans	2 RUE DE CORSE 72100 LE MANS	02 43 16 38 53	18.1.5a,18.1.5b,18.1.5c,18.1.5d
ADEMI PESAGE LIMOGES - Agence du Limousin	PARC OCEALIM 5 RUE CHARLES LINDBERG 87270 COUZEIX	05 55 36 66 30	18.1.5a,18.1.5b,18.1.5c,18.1.5d
ADEMI PESAGE PARIS - Agence d'Île de France	PARC D'ACTIVITES LES BOURGUIGNONS 31 RUE DU PONT AU PINS 91310 MONTLHERY	01 69 01 40 51	18.1.5a,18.1.5b,18.1.5c,18.1.5d
P.M.A.	2 RUE GEORGES CUVIER 67610 LA WANTZENAU	03 88 96 33 22	Toutes activités

Date de prise d'effet : **17/10/2022**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

François-Xavier PARAN

Validé par François-Xavier PARAN le 07/10/2022

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1471 Rév. 5.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr